



JEAN-MARC BRET, CO-FONDATEUR DES MATINALES DE LA MÉDIATION AVEC TRIBUNE DE LYON

“J’AI FAIT LE LIVRE QUE J’AURAIS AIMÉ AVOIR EN DÉCOUVRANT LA MÉDIATION”

Co-fondateur, avec *Tribune de Lyon*, des Matinales de la Médiation, Jean-Marc Bret publie *Le cadre juridique du processus de médiation*. Un ouvrage pratique qui recense tous les textes de loi relatifs à cette discipline.

Pourquoi avoir publié ce qui s'apparente à un guide pratique de la médiation ?

J'ai fait le livre que j'aurais aimé avoir en découvrant la médiation il y a une dizaine d'années. Il s'agissait de recenser tous les textes relatifs à la médiation et de donner quelques clés de lecture. Je voulais aussi démontrer que la médiation, qui peut parfois être perçue comme une simple conversation entre personnes de bonnes intentions, est en réalité un processus très structuré, avec un cadre technique, des règles de droit, des étapes à respecter... et surtout un cadre juridique très bien établi. C'est justement parce que la médiation est un processus structuré qu'elle permet de faire preuve de créativité et d'inventivité.

A qui est destiné cet ouvrage ?

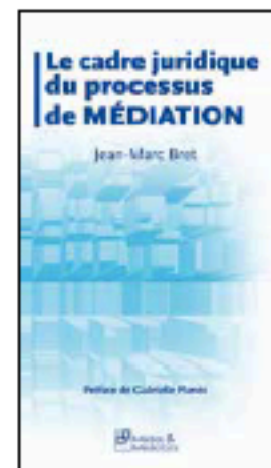
A toute personne qui se questionne sur la médiation. J'ai voulu écrire un petit ouvrage qui se lit très facilement : on peut y trouver la bonne réponse en moins d'une minute et sa lecture complète ne prend pas plus de deux heures. Un outil pratique qui permet de diffuser aisément la

culture de la médiation. Il est très simple en apparence, mais extrêmement structuré. Le livre s'adresse d'abord au justiciable qui est au centre du processus de médiation alors qu'il est dépossédé dans le processus judiciaire classique. C'est lui qui va construire sa solution. La deuxième cible visée, ce sont les médiateurs et les professionnels de la justice : magistrats, avocats... Avec cet ouvrage, ils peuvent se référer facilement aux textes qui encadrent les pratiques de médiation. Je m'adresse enfin à tous les partenaires sociaux qui peuvent un jour rencontrer la médiation : salariés concernés par les risques psychosociaux, employeurs et entreprises. En effet, la médiation est un champ qui permet des gains considérables de temps et d'argent, que ce soit en interne – pour prévenir la souffrance au travail notamment – ou en externe, pour que les entreprises puissent dépasser leurs divergences et continuer de travailler ensemble.

Comment avez-vous structuré le contenu ?

Le livre est organisé autour des deux types de la médiation : judiciaire et conventionnelle. La première est

proposée par le juge en cas de conflit, la seconde est à la libre initiative des parties. Pour chaque question, le lecteur trouve les textes de loi afférents commentés par mes soins. J'ai voulu un ouvrage complètement tourné vers l'action. Enfin, je rends hommage aux pionniers de la médiation, comme Béatrice Brenneur et à celles et ceux qui ont repris le flambeau, comme madame Burkel, ancienne présidente de la chambre sociale à la Cour d'appel de Lyon, ou madame Devalette, qui a décidé d'y poursuivre son engagement. ■



Le cadre juridique du processus de médiation.

De Jean-Marc Bret. Préface de Gabrielle Planès. Editions Médias et médiations. 10 euros.

www.medias-mediations.fr

www.mediation-familiale.net

contact@medias-mediations.fr